

La Maison Louis-Bertrand

Roger Lafrance

Les seigneurs

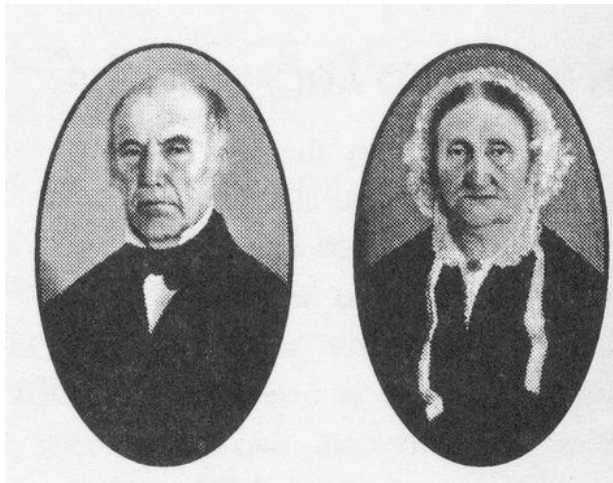
Louis Bertrand, originaire de Cap-Santé, arrive à L'Isle-Verte¹ en 1811, soit 100 ans après Jean-Baptiste Côté, premier seigneur résidant de l'endroit. La seigneurie de L'Isle-Verte avait été concédée, depuis 1653, à des nobles ou à des personnages influents auprès de ces derniers. Il s'agit, entre autres, de Louis de Lauson et Louis d'Artigny (1653), Louis Couillard (1663), les deux frères de La Noraye (1701) qui s'en servaient surtout pour la chasse et la pêche.

Jean-Baptiste Côté [le premier] échange sa terre de l'Isle d'Orléans contre la seigneurie de l'Isle-Verte. Il y déménage sa famille, en avril 1711. Le voyage est long et pénible à cause des bourrasques de nord-est; comble de malheur, un enfant périt au cours de ce périple. Les seigneurs Côté –il y en eut cinq dont quatre prénommés Jean-Baptiste –étaient des défricheurs et des agriculteurs.

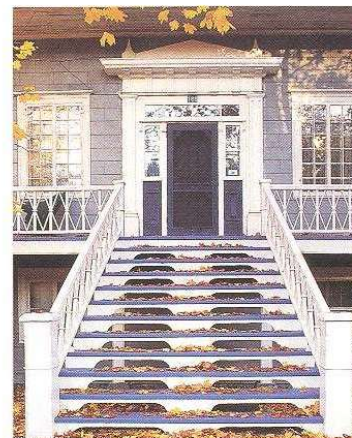
Louis Bertrand (1779-1871)

Louis Bertrand est un homme d'affaires. Il s'associe avec William Price et Henry Caldwell pour exporter le bois vers l'Angleterre. On sait que Napoléon Bonaparte, roi des Français, avait imposé un blocus dans toute l'Europe, interdisant la vente de bois à l'Angleterre, l'ennemi juré de toujours, afin de l'empêcher de construire des navires. L'Angleterre s'est donc tournée vers ses colonies d'Amérique.

Louis Bertrand arrive à point pour aider les Côté financièrement, car ils ont des problèmes dans l'administration de la seigneurie. C'est ainsi qu'il devient seigneur par bail emphytéotique, dès 1819. Reconnu seigneur de pleins droits en 1849, il cède ses titres en cadeau de noces à son fils aîné, Charles, en 1850; cependant, il conserve certaines réserves lui permettant de poursuivre le commerce du bois. Mais ironie du sort, la loi du 18 décembre 1854 abolit le régime seigneurial. Qu'à cela ne tienne, les seigneurs continueront à percevoir, en compensation, les « rentes constituées » de la part



Louis Bertrand et Appoline Saindon²



Entrée monumentale³ du manoir Louis-Bertrand à l'Isle-Verte. L'escalade attirante vers un portail classique aboutit dans un portique ensoleillé par l'imposte et les jours vitrés tout autour de la porte.

de leurs anciens censitaires. C'est ainsi que les descendants du seigneur Louis Bertrand prélèvent cette rente jusqu'à la fin des années 1950. La « cenne du seigneur »⁴ était ajoutée aux taxes municipales pour être remise aux ayants droit⁵.

La maison

Laissons parler Michel Lessard : « Cette somptueuse résidence a été érigée en 1853 par le seigneur Louis Bertrand sur le site d'une autre maison plus vieille qui venait de disparaître dans un incendie. L'ère néoclassique au Québec voit l'apparition d'un modèle de maison unique au monde. Bien dégagée du sol, un toit galbé avec forte projection aux murs gouttereaux, distribution symétrique des ouvertures et des cheminées, portail et mouluration inscrits dans les ordres classiques, tels sont, en gros, les traits d'une habitation adaptée à la cadence climatique des étés et des hivers⁶. »

Le rez-de-chaussée est primitivement réservé aux affaires publiques ou au commerce. C'est là qu'était le premier bureau de poste de L'Isle-Verte, ouvert en 1831. On y trouvait aussi une salle d'accueil et un magasin général.

Au deuxième palier, l'entrée principale, artistiquement travaillée, ouvre sur le grand salon d'allure



vaisselier⁷

victorienne; on y trouve un deuxième salon et les chambres principales.

Le troisième niveau comprend lui aussi deux immenses salles, bordées de petites chambres éclairées par la lumière venant des lucarnes.

Un bien de famille

Cette maison est probablement l'une des rares résidences ayant appartenu à la même famille pendant aussi longtemps (187 ans). Après Louis Bertrand, son fils Louis-Achille, puis sa petite-fille Aimée Bertrand et enfin ses arrière-petits-fils, les abbés Robert et Pierre Michaud en sont les propriétaires jusqu'en 2005.

En l'an 2000, Patrimoine Canada identifie la Maison Louis-Bertrand comme lieu historique national, alors qu'en 2001, le Ministère de la Culture et des Communications du Québec lui décerne le titre de monument historique avec tout son contenu son décor et son mobilier.

Nouvelle vocation de la maison

Le 25 novembre 2005, les copropriétaires de la demeure lèguent cette précieuse résidence à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). La vocation de la maison sera en lien direct avec la mission éducative de recherche de l'Université⁸. Par contre, voulant respecter le souhait des anciens propriétaires, le nouvel acquéreur entrevoit un autre volet à la vocation d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité de l'UQAR, soit la mise en valeur de ce patrimoine.

L'Université est consciente de l'attachement et de l'importance qu'a ce lieu pour les Islevertois et, pour cette raison, elle tiendra la population informée de l'avancement des différents travaux et recherches qui y seront effectués. Ainsi, un lien entre la maison et le milieu local sera maintenu.

¹ En 1535, lors de son 2^e voyage en Amérique, Jacques Cartier a décrit l'île en face comme étant verte; ce nom a d'abord été donné à l'île, puis à la seigneurie, la paroisse et enfin à la municipalité sur la rive sud du fleuve, tandis que l'île est devenue la municipalité de Notre-Dame-des-Sept Douleurs de l'île Verte.

² Photo tirée du *Circuit patrimonial de L'Isle-Verte*. Source *Collection Louis Bertrand*

³ et ⁷ *Meubles anciens du Québec*, par Michel Lessard

⁴ On appelait ainsi la rente constituée à L'Isle-Verte.

⁵ Louis Bertrand fut aussi député de Rimouski à l'Assemblée Législative du Bas-Canada, président fondateur de la Société d'agriculture du comté de Rimouski et premier maire de L'Isle-Verte.

⁶ Tiré de *Meubles anciens du Québec*, par Michel Lessard, 1999. Il la nomme *Manoir Louis-Bertrand*

⁸ Message émis par M. Michel Ringuet, recteur de l'UQAR, lors de la conférence de presse annonçant la signature de l'entente entre l'UQAR et les frères Michaud.